

Téléphone : 08 10 02 91 91 - Télécopie : 01 76 73 98 35

Adresse de livraisonSICONTACT
MME Célia ALIBERT
POLE D AIX LES MILLES
400 RUE PIERRE BERTHIER
13100 AIX EN PROVENCE
FRANCE**SICONTACT**POLE D AIX LES MILLES
400 RUE PIERRE BERTHIER BP 253
13797 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
FRANCE

N° de commande CV41028580

N° expédition BL41034461 du 10/02/21 (...)

FACTURE N° FA41030680

Commercial

FERRE Isabelle

Date : 10-02-2021

Référence	Désignation	Pays origine	Quantité	Code unité	Prix unitaire	Montant
755164	DEX Baie LAN 22U 600x600 (noir) porte simple.. Part Number : GBD6622F-B -X LIVRAISON AU REZ DE CHAUSSEE BIEN VÉRIFIER L'ETAT A RECEPTION ET EN PRÉSENCE DU TRANSPORTEUR - SI PB DE CASSE MERCI DE REFUSER LE COLIS ET BIEN MENTIONNER SUR LE BON EMARGE : COLIS ENDOMMAGE - PRODUIT CASSE NOM DU PRODUIT ET DESCRIPTION DU DOMMAGE	CN	1	PCS	107,7300	107,73
755274	DEXLAN Kit 4 roulettes pour baie réseau et serveur	CN	1	PCS	17,9000	17,90
755142	DEXLAN Serrure pour panneau latéral (BAIE et COFFRET)	CN	1	PCS	1,2900	1,29
PORT	Frais de port Expédition Express		1		50,0000	50,00
Total EUR HT						176,92
TVA 20%						35,38
Total EUR TTC						212,30

Nous contacter : 0810 02 91 91 (0.06€/mn + prix appel)

*1 Service Commercial

*2 Service Technique Après Vente

*3 Comptabilité

Vous souhaitez faire une demande de retour => Il vous suffit de vous connecter sur www.exertis-connect.fr dans votre espace client, rubrique assistance puis service après ventes. Et laissez vous guider.Conditions de paiement
Date d'échéance
Conditions de livraison
Transporteur**LCR AUTO SANS ACCEPTATION 30 jours da**
10/03/21
GENERIQUENotre banque
R.I.B.
I.B.A.N.
B.I.C. (SWIFT)CREDIT DU NORD MANTES
30076 02115 16603300200 52
FR76 3007 6021 1516 6033 0020 052
NORDFRPP**CUC Exertis Connect**

N° id. intracomm. : FR 25 348 940 206 - SAS au capital de 11 010 000 Euros - SIRET : 348 940 206 00058 - NAF : 4651Z - RCS Versailles

Loi 92-1442 du 31/12/92 : Cette facture devra avoir été réglée à sa date d'échéance, le règlement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte, et tout retard de paiement entraînera des pénalités au taux de 1,5% par mois. Loi 2012-387 du 22/03/12 tout retard de paiement entraînera une indemnité forfaitaire de 40 euros.

Loi 80335 du 12/05/80 : Les marchandises restent notre propriété jusqu'à parfait paiement.